

Obligations canadiennes de base

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 13 janvier 2020
 Date de création du fonds : 19 octobre 2015
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 160 040 047 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 88,85 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Programme Constellation : option AFA ¹	1,54	9,84	1 299 966	1,65	9,79	614 450	1,70	9,76	28 073

Pour la série du programme Constellation, des frais de services-conseils et de gestion (SCG), qui se situent entre 0,5 % et 1,25 %, sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

¹ AFA – avec frais d'acquisition
 RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

Polices non enregistrées, REER, CELI et FERR : 25 000 \$ pour l'ensemble des polices de fonds distincts applicables de la Canada Vie

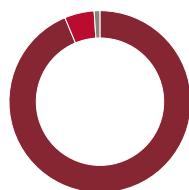
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des titres à revenu fixe canadiens, émis par des gouvernements et des sociétés.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Gouv. du Canada, 3 %, 2034-06-01	6,07
Province de l'Ontario, 4,15 %, 2034-06-02	5,09
Province de l'Ontario, 3,8 %, 2034-12-02	4,91
Fid. Can pour l'hab. No 1, 3,1 %, 2028-06-15	3,02
Gouv. du Canada, 3,25 %, 2034-12-01	2,84
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2055-12-01	2,68
Province de Québec, 4,4 %, 2055-12-01	2,58
Billet du Trésor des États-Unis R.R., 2,13 %, 2054-02-15	2,14
Province de l'Ontario, 4,6 %, 2055-12-02	2,06
Province de Québec, 4,45 %, 2034-09-01	1,97
Total	33,34
Nombre total des placements :	335

Répartition des placements



- Revenu fixe
- Autres
- Liquidités et équivalents

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 4 dernières années pour un propriétaire de police qui a choisi la police avec garantie de 75/75 et l'option série Constellation. Il s'agit du rendement après déduction du RFG.

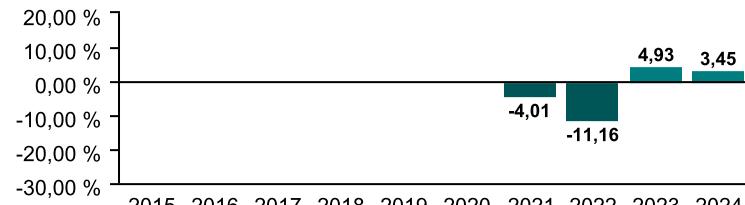
Il est important de noter que le rendement passé de la série du programme Constellation n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans l'option AFA série du programme Constellation et ayant opté pour la police avec garantie de 75/75 le 13 janvier 2020 détiendrait 984,30 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de -0,32 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel de l'option AFA série du programme Constellation d'une police avec garantie de 75/75 au cours des 4 dernières années. Au cours des 4 dernières années, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Obligations canadiennes de base

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Série du programme Constellation (option AFA)	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous conviendrez également du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (SCG), qui se situent entre 0,5 et 1,25 %. Les frais SCG sont déduits de votre police chaque mois.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds, ainsi que les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas le RFG directement; cependant, il sera déduit du rendement de votre placement. Pour ce qui est de la série du programme Constellation, le RFG comprend aussi des honoraires qui sont versés à votre conseiller pour les services et les conseils qui vous sont offerts. Les frais sont négociables et se situent entre 0,5 et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais suivants. Vous devez acquitter ces frais comme il est décrit ci-après; ils ne sont pas inclus dans le RFG. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et au contrat.

Police avec garantie	Série du programme Constellation : option AFA	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)			
75 / 75	1,54	s.o.	s.o.
75 / 100	1,65	0,11	s.o.
100 / 100	1,70	0,11	0,05

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée, mais vous êtes responsable des frais SCG négociés avec votre conseiller.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	<ul style="list-style-type: none"> • Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais. • Vous pourriez devoir payer un maximum de 5 % de la valeur des unités si vous passez à l'option AFA série standard ou AFA série Partenaire, ou un maximum de 2 % de la valeur des unités si vous passez à l'option AFA série privilégiée 1 ou AFA série privilégiée Partenaire.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier votre prime initiale, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous avez reçu l'avis d'exécution ou les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : T 888 252-1847